



Cercle Richard Wagner Annecy-Savoie
14, rue des Tilleuls - 74000 Annecy
e-mail : contact@cerclewagnerannecysavoie.org
site : cerclewagnerannecysavoie.org

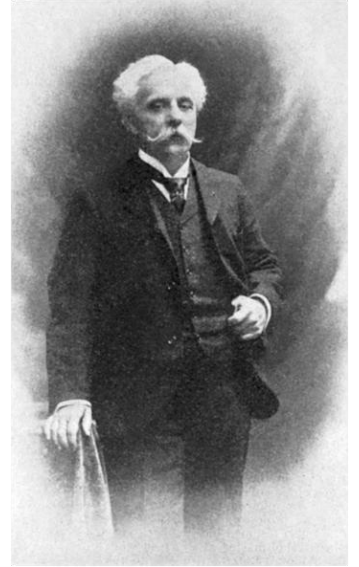
Samedi 5 octobre 2024 à 15 h
Salle des Eaux et Forêts
113 Bd du Fier – Annecy

**« Je suis tout rempli
de cette Tétralogie » :
Gabriel Fauré
face à Richard Wagner**

La barque, le Lac d'Annecy
Paul Cézanne
Exécuté en 1896

Conférence
par
Cécile Leblanc

Photographie de Gabriel Fauré
par
Eugène Pirou (1841–1909)



« Je suis tout rempli de cette Tétralogie » : Gabriel Fauré face à Richard Wagner

Comme tout compositeur européen de la seconde moitié du XIX^e siècle, Gabriel Fauré (1845-1923) fait ses apprentissages dans un monde artistique de plus en plus wagnérien. Avec Saint-Saëns, dans le salon de Pauline Viardot, il s'y initie et part en Allemagne dès les années 1880 où *Les Maîtres chanteurs* le laissent « *mûre* d'admiration ». Ce sera d'ailleurs son drame préféré.

« Détestant » *Tristan*, « méfiant » envers *Parsifal*, Fauré entame une carrière de chambriste et de compositeur de mélodies qui l'éloignent, pense-t-il, de l'orbe de Bayreuth alors même que son œuvre se teinte d'une sensualité, d'une vénusté que lui suggèrent ses muses.

Il cède tardivement à la tentation de l'art lyrique avec un mélodrame à grand spectacle, *Prométhée* (1900) puis un drame lyrique *Pénélope* (1913) où il semble suivre l'injonction de Nietzsche « Il faut méditerraniser la musique » pour faire pièce à Wagner sans véritablement y parvenir.

C'est à Annecy qu'il passera ses derniers étés, loin des luttes esthétiques pour créer un art lyrique national, dans la sérénité chambriste de ses ultimes partitions.

La conférencière : Agrégée de lettres classiques, **Cécile Leblanc** est maître de conférences à la Sorbonne-Nouvelle-Paris 3. **Derniers articles en date** : « Vénusté de Fauré » pour le Bulletin Marcel Proust (BMP, à paraître) et *Prométhée* (sur Fauré, Élémer Bourges et Gustave Samazeuilh, à paraître également).

Entrée gratuite pour les adhérents et les scolaires ; APAMA et UTL : 5 € ; autres (non-adhérents) : 10 €